

# Séminaire ACSI 2022 pour directeurs et administrateurs :

## Une rencontre riche, bénéfique et encourageante

22/11/22

Cette 19<sup>e</sup> édition du séminaire annuel des directeurs et d'administrateurs d'écoles chrétiennes francophones d'Europe a rassemblé plus d'une trentaine de participants, venus de France, de Suisse et de la Belgique, et représentant 14 écoles et 1 projet d'école. Bénéficiant d'un été indien très apprécié, il s'est tenu au Centre de la Porte Ouverte à Lux, du 24 au 26 octobre.

Cette rencontre fut riche, bénéfique et encourageante à tous points de vue, d'après les retours des participants. Parmi les temps forts citons la soirée 'partages et prières', chaque école partageant ses joies, de ses difficultés ou de ses peines, les moments chaleureux de repas en commun, ainsi qu'un temps de culte avec Sainte-Cène.

Les orateurs principaux étaient **Franck Meyer, président du Comité Protestant pour la Dignité Humaine (CPDH)**, et **Jennifer Lea, juriste** engagée au niveau international pour la défense des Droits de l'homme et notamment des familles, par rapport à la liberté d'éducation des enfants. C'est la première fois que nous avons comme présentatrice une ancienne élève de l'école 'La Nouvelle Alliance' d'Aix en Provence ! Leurs interventions ont été très appréciées, de même que celles de Florence Nochelski (infirmière scolaire, co-fondatrice du *Collège Agapé* à Roubaix, et membre du CA d'ACSI-Fr) au sujet des enfants à besoins spécifiques, et de Daniel Neuhaus (directeur d'ACSI-Fr) sur l'importance de l'enseignement de la Bible dans nos écoles en tant que "semences éternelles".

Franck et Jennifer ont partagé leurs analyses et leurs recommandations concernant l'avenir des écoles confessionnelles (en France notamment), face aux courants et lignes directrices qui restreignent les libertés individuelles et éducatives, et imposent des idéologies opposées aux valeurs bibliques.

Franck Meyer a ainsi encouragé les écoles à défendre et à utiliser autant que possible **les espaces de liberté encore existants**, en insistant sur le besoin de connaître les droits constitutionnels, et de garder la foi en Dieu en tenant ferme par la parole et avec la Parole, et comptant sur l'Esprit de Dieu : « C'est par **l'éducation des esprits, des intelligences et du courage** que l'on peut résister face aux idéologies déconstructivistes, les peurs infondées ou exagérées, les crispations identitaires (l'occident contre le reste du monde), les fanatismes et les extrémismes. »

La juriste Jennifer Lea a abondé dans le même sens, parlant notamment de l'instruction en famille (IEF), un droit fondamental et pourtant ciblé par le projet de loi sur le renforcement des valeurs républicaines. Ceci en fait un symbole de la liberté éducative, dont celle en particulier pour les parents d'enseigner leurs enfants selon leurs valeurs, conformément à la Constitution française. Signalant que les institutions en place nous permettent de défendre et faire valoir nos droits, elle a expliqué la place, le rôle et le fonctionnement des institutions internationales telles que les Nations-Unies et le Conseil de l'Europe, pour la promulgation ou le renforcement de (nouvelles) lois et l'abrogation de certaines autres.

Jennifer a aussi rappelé qu'en France, **le nombre d'écoles hors contrat a doublé en dix ans**, passant de 800 à 1600 (en 2021) et scolarisant plus de 80000 élèves, tous niveaux confondus.

Merci à nos orateurs pour leurs actions précieuses et persévérantes en faveur des familles, des églises et des œuvres chrétiennes, et ce, au niveau national, européen et global.

